



Exploitation de fraises dans la région du Gharb-Loukkos.

Le Maroc suscite l'appétit des grands producteurs mondiaux

Grâce à l'implantation d'unités de conditionnement, le royaume est en passe de devenir l'un des principaux pourvoyeurs du marché européen.

EL MEHDI BERRADA, à Casablanca

Le Maroc n'est certainement pas réputé pour être une terre de fruits rouges. Actuellement, ses variétés de fraises, myrtilles, framboises et mûres s'étendent sur 7100 hectares, répartis entre le Loukkos et le Gharb (au nord-ouest) et le Souss-Massa (au sud-est). Avec une production de 169 000 tonnes lors de la campagne 2016-2017, la filière a pourtant généré un chiffre d'affaires à l'export de 3,4 milliards de dirhams (299 millions d'euros), contre 2,3 milliards de dirhams en 2015-2016. Des montants en forte progression depuis quelques années, stimulés par l'arrivée de plusieurs multinationales, à l'image du géant californien Driscoll's, premier producteur mondial de fraises, de l'espagnol Roy Agri, du néerlandais Messem ou encore du belge Dirafrost. Ces groupes sont « attirés par la forte rentabilité des fruits rouges, mais aussi par leur besoin de sécuriser un

approvisionnement pour le marché européen tout au long de l'année », explique Abdeslam Acharki, directeur exécutif de la toute nouvelle Fédération interprofessionnelle marocaine des fruits rouges. Ces fruits sont produits de novembre à juin dans le royaume. « Une importante fenêtre est à saisir de décembre à mai car la production européenne est basse durant cette période », estime le directeur de la Fédération. Plus de 60 % de la production du Maroc, soit plus de 100 000 tonnes, est exportée chaque année, à 90 % vers l'Europe.

Les 23 unités de conditionnement du pays, à l'instar de celle installée par Driscoll's à proximité de la ville de Larache, ont noué des partenariats avec des agriculteurs. Ces derniers signent des contrats avec les exportateurs, qui leur fournissent en retour des plants et leur imposent parfois une pondération entre les variétés. Les conditionneurs s'engagent aussi à acheter la production. Les prix sont négociés selon les conditions du

marché en fin de saison. Des règles qui ne semblent pas trop contrarier les agriculteurs marocains : « La consommation de fruits rouges augmente de manière constante dans le monde. Nous n'arrivons pas à couvrir tous les besoins », assure Abdeslam Acharki.

Marchés asiatiques

Les acteurs de la filière ne paraissent pas non plus trop s'inquiéter des barrières douanières imposées chaque année, à partir du mois d'avril, par l'Union européenne. Les productions de fruits rouges des pays européens commencent en effet à arriver sur le marché à cette date. Pour échapper à ces droits de douane, les unités de conditionnement marocaines exportent une partie de la production annuelle en surgelé. Pour la fraise, par exemple, sur les 72707 tonnes exportées l'année dernière, seules 28 % l'étaient à l'état frais. Cette contrainte ne s'applique pas aux autres variétés de fruits rouges comme la myrtille, qui pèse 40 % des revenus à l'export, ou la framboise, dont la proportion représente 23 %, selon la fédération. Mais le Maroc ne cible pas que les consommateurs du Vieux Continent. Le pays espère désormais convaincre les marchés asiatiques de la douceur de ses fruits rouges pour y exporter une partie de sa production. ■

DE GRANDES AMBITIONS

Dans le cadre du Plan Maroc vert, l'État a signé un contrat-programme avec les professionnels du secteur pour la période 2014-2020. Celui-ci vise à augmenter la superficie cultivée, et donc la production. Pour la fraise, il est prévu 5 000 hectares de terre pour une récolte, à terme, de plus de 200 000 tonnes. La framboise, qui sera cultivée sur 3 000 hectares, donnera lieu à une production de 30 000 tonnes, soit 500 de moins que ce qui est prévu pour la myrtille.